

Adoption du compte-rendu de
la CFVU du 19 septembre 2017

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE
DE L'ÉTUDIANT

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 22 mars 2018

Délibération 2018/03/CFVU- 22

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le compte-rendu de la séance du 19 septembre 2017.

Toulouse le 23 mars 2018

Le Président

Jean-Pierre VINEL 

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 14

Nombre de voix favorables : 7

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 7

Nombre de votes blancs : 0